

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le mardi 3 septembre 2024, à 18 h 30.

Résolution 24-526

Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 350-139 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 350 concernant les contraintes anthropiques relatives au sulfure d'hydrogène émanant de l'usine d'épuration des eaux usées

Il est proposé par Claire Gagné
Appuyé par Pierre Thériault

Et résolu ce qui suit :

- De déposer et d'adopter le projet de règlement numéro 350-139 modifiant le *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin d'interdire l'exercice de tout nouvel usage résidentiel, commercial et institutionnel sur une propriété se trouvant en tout ou partie dans le territoire affecté par le sulfure d'hydrogène (H₂S) le tout, notamment, afin d'assurer la santé ou la sécurité des personnes.

L'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement est fixée au 16 septembre 2024, à 18 h 30, dans la Salle du Conseil de l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme,
le 4 septembre 2024



.....
Greffier par intérim de la Ville